

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 4 MAI 2015

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 4 mai 2015 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Monsieur Yvan Tremblay, conseiller du district 2
Monsieur Roger Thibault, conseiller du district 3
Madame Amanda Hamel, conseillère du district 4
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Madame Sylvie Lapointe, conseillère du district 6

Sont également présents, M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier et M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 4 mai 2015 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 mai 2015.**
- C) Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 28 avril 2015.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) Fermeture d'un tronçon de la rue Faulkner correspondant à une partie du lot 4 488 803 et autorisation de signature du permis de lotissement.
 - 2) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.
 - 3) M. Stéphane Adam, 25 rue Caron, demande de dérogation mineure 2015-04-02-D.
 - 4) Les Faucheurs de Marguerites, utilisation d'équipements municipaux et du bâtiment de l'aéroport, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
 - 5) Règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2009-A, acceptation d'une offre.
 - 6) Emprunt par billets d'un montant total de 154 400 \$, règlements d'emprunt 357-99 et 127-2009-A.
 - 7) MRC du Haut-Saint-François, facturation projet non récurrent, logiciel d'évaluation et urbanisme.
 - 8) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2014.

- 9) Adoption d'une procédure de gestion des griefs.
- 10) Service des travaux publics, conversion de 2 postes occasionnels en postes permanents saisonniers de plus de 1200 heures.
- 11) Adoption d'une procédure pour la gestion du personnel.
- 12) Autorisation de signature d'une entente avec M. Merlin Stanley, journalier-conducteur concernant le remboursement des sommes suite à la demande de prestation d'assurance salaire.
- 13) Embauche du personnel pour les camps de jour, saison 2015.
- 14) Embauche des sauveteurs pour les piscines municipales, saison 2015.
- 15) Organisation d'une soirée des bénévoles.
- 16) Cookshire Bike Show 2015, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 17) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, utilisation du terrain de balle, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 18) IB Mini Excavation, utilisation du terrain de balle, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 19) Services exp, offre de services, réalisation d'un devis pour la vidange des étangs de la station d'épuration, secteur Cookshire.
- 20) Services exp, offre de services, réalisation d'un plan d'action pour la déphosphatation de la station d'épuration du secteur Cookshire.
- 21) Achat d'abat poussière, saison 2015, adjudication d'un contrat.
- 22) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, campagne « 10 dans 10 » sur le tabagisme.
- 23) Projet de construction d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville, demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 5 et PIQM, volet Municipalités amis des aînés (MADA).
- 24) Projet d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville, demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.
- 25) Maison La cinquième saison, résolution d'appui pour un centre de jour en soins palliatif.
- 26) La Ressourcerie du Haut-Saint-François, avis de non-participation de la municipalité.
- 27) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier Église essénienne chrétienne.
- 28) Loisirs Cookshire, organisation d'un spectacle sur le site de l'exposition agricole, accord de principe de la municipalité.

29) Adoption par résolution du premier projet de règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

1) Règlement modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

K) Étude et adoption de règlements.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 4 mai 2015 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 4 mai 2015.

Résolution 2015-05-5108

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 4 mai 2015 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption du procès-verbal de la séance du 13 avril 2015.

Résolution 2015-05-5109

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que le procès-verbal de la séance du 13 avril 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 28 avril 2015.

Résolution 2015-05-5110

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 28 avril 2015 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Claude Boucher du chemin Gendron s'adresse au conseil pour savoir où en est rendu le dossier du déménagement du terrain de balle de Johnville. Le problème des balles qui se rendent sur sa propriété persiste. Il demande que la municipalité applique des mesures correctives pour la période transitoire du terrain. Le maire lui répond qu'une évaluation de la situation sera faite et que des mesures seront prises dans les meilleurs délais.
- 2) M. Richard Thibault du développement Le Boisé de Cookshire souligne les problèmes causés par le manque de luminaires de rue dans le développement. Il demande que la municipalité ajoute des luminaires pour améliorer la sécurité. Le maire lui répond que le conseil en discutera à sa prochaine réunion de travail.
- 3) M. Barre McElravy du chemin Johnston raconte au conseil qu'il a été victime d'un incendie de sa grange à foin il n'y a pas très longtemps. Il récapitule les nombreux cas d'incendie du même type qui ont eu lieu dans la municipalité au cours des dernières années. Il considère que la situation est assez grave pour qu'une enquête soit menée. Le maire lui répond qu'il contactera la Sûreté du Québec pour savoir si une enquête criminelle a été ouverte pour ces cas d'incendie de granges à foin.

F) Correspondance.

Résolution 2015-05-5111

1. MAMMOT – Information sur la semaine de la municipalité 2015 qui se déroulera du 31 mai au 6 juin.
2. Ministère de l'éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche – Journée nationale du sport et de l'activité physique.
3. Société de l'assurance automobile – Sécurité à vélo chez les jeunes.
4. MMQ – Ristourne 2014 de 14 765 \$.
5. FQM – Prévention en santé et sécurité au travail.
6. Paysages estriens – Présentation des nouveaux services destinés aux intervenants municipaux et aux entreprises privées.
7. AVIZO – Inauguration du siège social à Sherbrooke, invitation à un 5 à 7 le 13 mai 2015.
8. Société d'agriculture du comté de Compton – Sécurité sur la route 108 pendant l'exposition.
9. Chemin de fer Centre du Maine et du Québec – Application d'herbicide pour l'entretien annuel des emprises ferroviaires.
10. Prix d'excellence en environnement des Cantons-de-l'Est – Mise en candidature jusqu'au 5 juin 2015.
11. Fondation Pauline Beaudry – Invitation au souper bénéfique le 23 mai 2015.
12. LVM – Offre de services, caractérisation de la gestion de l'amiante.
13. CSRS – Plan triennal de répartition et de destination des immeubles.

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par le conseiller Roger Thibault, il est résolu que la correspondance soit versée aux archives

municipales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) Fermeture d'un tronçon de la rue Faulkner correspondant à une partie du lot 4 488 803 et autorisation de signature du permis de lotissement.

Résolution 2015-05-5112

CONSIDÉRANT l'ancienne rue correspondant à la parcelle décrite par l'arpenteur-géomètre Christian De Passillé, minute 10177, datée du 16 février 2015;

CONSIDÉRANT que cette assiette n'est plus entretenue par la Ville de Cookshire-Eaton à titre de chemin public et qu'elle ne sert plus à la circulation;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire enlever le caractère de rue publique à cette section de rue et la vendre au propriétaire riverain;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

QUE le conseil municipal de la Ville de Cookshire-Eaton ordonne et statue, que soit fermée et abolie comme chemin public cette parcelle de rue;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton cède aux conditions décrites par la résolution 2015-01-4990 et qu'elle soit partie à un acte de cession en faveur de Noëlla Boutin et Guy Raymond portant sur tous les droits, titres ou intérêts qu'elle détient ou auxquels elle pourrait prétendre sur les immeubles ci-après désignés;

QUE les immeubles sont libres de toute hypothèque, redevance, priorité ou charge quelconque;

QUE les frais de l'acte notarié dont une copie conforme pour la Ville de Cookshire-Eaton et de son inscription au Registre foncier soient à la charge de l'acquéreur;

QUE le conseil municipal autorise l'inspecteur municipal à signer le permis de lotissement;

QUE le conseil municipal autorise le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, tout acte ou document utile ou nécessaire pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Services exp, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2015-05-5113

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 644,43 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant la conception et la surveillance des travaux de la station d'épuration avec la technologie des réacteurs biologiques membranaires.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) M. Stéphane Adam, 25 rue Caron, demande de dérogation mineure 2015-04-02-D.

Résolution 2015-05-5114

CONSIDÉRANT que M. Stéphane Adam, 25 rue Caron, dont la propriété est située dans la zone résidentielle RE-32 (lot 4 487 410), demande que la municipalité accorde l'autorisation pour permettre que la remise soit implantée dans la cour avant pour cet immeuble qui donne sur 3 rues;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis positif à la dérogation 2015-04-02-D de M. Stéphane Adam, à une séance tenue le 1^{er} avril 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Stéphane Adam.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Les Faucheurs de Marguerites, utilisation d'équipements municipaux et du bâtiment de l'aéroport, emande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-05-5115

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu :

QUE la municipalité autorise le prêt d'équipements tel que demandé par les Faucheurs de Marguerites dans la lettre datée du 12 avril 2015;

QU'il est autorisé l'installation d'une douche extérieure près du bâtiment municipal sur le chemin de l'Aéroport;

QUE la cueillette des ordures ménagères sera effectuée les 2 journées;

QUE le service incendie et le service de premiers répondants seront disponibles en cas d'urgence seulement;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 27 et 28 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2009-A, acceptation d'une offre.

Résolution 2015-05-5116

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE SYLVIE LAPOINTE, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVAN TREMBLAY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE la Ville de Cookshire-Eaton accepte l'offre qui lui est faite de la Financière Banque Nationale inc. pour son emprunt par billets en date du 12 mai 2015 au montant de 154 400 \$ effectué en vertu des règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2009-A. Ce billet est émis au prix de 98,09300 CAN pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans comme suit :

18 100 \$	1,80000 %	12 mai 2016
18 400 \$	1,90000 %	12 mai 2017
18 900 \$	2,00000 %	12 mai 2018
19 200 \$	2,10000 %	12 mai 2019
79 800 \$	2,20000 %	12 mai 2020

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvement bancaire pré-autorisé à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Emprunt par billets d'un montant total de 154 400 \$, règlements d'emprunt 357-99 et 127-2009-A.

Résolution 2015-05-5117

ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunt suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Ville de Cookshire-Eaton souhaite emprunter par billet un montant total de 154 400 \$:

Règlements d'emprunt n°	Pour un montant de \$
357-99	40 100 \$
127-2009-A	114 300 \$

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton désire se prévaloir des dispositions de l'article 2 de la *Loi sur les dettes et les emprunts municipaux* (L.R.Q., c. D-7), qui prévoit que le terme original d'emprunt peut être prolongé d'au plus douze (12) mois lors d'un refinancement;

ATTENDU QUE la Ville de Cookshire-Eaton avait, le 11 mai 2015, un montant de 154 400 \$ à renouveler sur un emprunt original de 231 600 \$, pour une période de 5 ans et 10 ans, en vertu du règlement numéro 357-99 et 127-2009-A;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

ATTENDU QU'à ces fins, il devient nécessaire de modifier les règlements d'emprunt en vertu desquels ces billets sont émis;

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ROGER THIBAUT, APPUYÉ PAR LE CONSEILLER YVON ROY ET RÉSOLU UNANIMEMENT :

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QU'un emprunt par billet au montant de 154 400 \$ prévu aux règlements d'emprunt numéros 357-99 et 127-2007-A soit réalisé;

QUE les billets soient signés par le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier;

QUE les billets soient datés du 12 mai 2015;

QUE les intérêts sur les billets soient payables semi-annuellement;

QUE les billets, quant au capital, soient remboursés comme suit :

2016	18 100 \$
2017	18 400 \$
2018	18 900 \$
2019	19 200 \$
2020	19 700 \$ (à payer en 2020)
2020	60 100 \$ (à renouveler)

QUE pour réaliser cet emprunt la Ville de Cookshire-Eaton émette pour un terme plus court que le terme prévu dans les règlements d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de **cinq (5) ans** (à compter du 12 mai 2015), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2021 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements pour le règlement d'emprunt numéros 127-2009-A, chaque emprunt subséquent devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton emprunte 154 400 \$ par billets en renouvellement d'une émission de billets, pour un terme additionnel de 1 jour au terme original du règlement mentionné ci-haut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) MRC du Haut-Saint-François, facturation projet non récurrent, logiciel d'évaluation et urbanisme.

Résolution 2015-05-5118

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'autoriser le paiement de 19 583,82 \$ (incluant les taxes) pour les factures de la MRC du Haut-Saint-François concernant différents dossiers.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2014.

Résolution 2015-05-5119

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 567 417 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyée par la conseillère Amanda Hamel, il est unanimement résolu et adopté que la

Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Adoption d'une procédure de gestion des griefs.

Résolution 2015-05-5120

CONSIDÉRANT que la municipalité doit maintenir de bonnes relations avec ses employés;

CONSIDÉRANT que depuis la mise en place de la convention collective des employés, il y a eu plusieurs griefs;

CONSIDÉRANT que le mode de gestion des griefs actuels ne favorise pas la discussion entre les gestionnaires et les employés;

CONSIDÉRANT que le conseil municipal désire établir une procédure pour mieux encadrer les relations avec ses employés syndiqués;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu :

Pour qu'un grief soit recevable par la ville on doit y retrouver :

- Le ou les articles de la convention collective concernés.
- Une description de la situation.
- Le grief doit mentionner le nom de l'employé concerné (si plusieurs employés sont touchés il y aura plusieurs griefs).

Gestion d'un grief :

- Le grief est déposé au directeur général / secrétaire-trésorier.
- Une rencontre aura lieu entre le supérieur immédiat et l'employé pour en arriver à une résolution du grief. Pour cette rencontre l'employé, s'il le désire, peut se faire accompagner de son délégué syndical, d'un confrère de travail ou de son conseiller juridique.
- S'il n'y a pas eu de résolution au grief, une seconde rencontre aura lieu entre l'employé accompagné tel que susmentionné et le directeur général / secrétaire-trésorier de la ville et le supérieur immédiat de l'employé. Selon la complexité du grief, le directeur général / secrétaire-trésorier pourra être supporté par l'avocate de la ville. S'il n'y a pas eu de résolution du grief il sera acheminé en arbitrage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) Service des travaux publics, conversion de 2 postes occasionnels en postes permanents saisonniers de plus de 1200 heures.

Résolution 2015-05-5121

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyée par le conseiller Pete Lachance, il est résolu :

QUE l'employé Roger Rolfe qui occupe le poste de journalier conducteur occasionnel soit converti en poste permanent saisonnier tel que précisé à l'article 3.1 g) de la convention collective;

QUE l'employé Stéphane Vallée qui occupe le poste de journalier conducteur occasionnel soit converti en poste permanent saisonnier tel que précisé à l'article 3.1 g) de la convention collective.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Adoption d'une procédure pour la gestion du personnel.

Résolution 2015-05-5122

CONSIDÉRANT que le conseil municipal est préoccupé par la gestion du personnel;

CONSIDÉRANT que le nombre d'employés avec un statut de permanents ajoute des obligations à la ville;

CONSIDÉRANT que cette situation a un impact direct sur la façon de gérer les travaux à la ville;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le conseil municipal ne procédera à aucune nomination de nouveau employé à des postes de statut permanent et permanent saisonnier;

QUE le conseil municipal demande au directeur général / secrétaire-trésorier de lui fournir la liste de tous les employés à statut permanent et permanent saisonnier sur laquelle on retrouvera la date d'embauche, le salaire de l'employé et la date du statut de permanent ou de permanent saisonnier;

QUE pour procéder à la nomination de nouveau poste à statuts permanent et permanent saisonnier le directeur général / secrétaire-trésorier devra en formuler la demande avec les justifications nécessaires au conseil municipal pour autorisation lors de la préparation du budget en fin d'année, pour procéder à ladite nomination en cours d'année suivante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Autorisation de signature d'une entente avec M. Merlin Stanley, journalier-conducteur concernant le remboursement des sommes suite à la demande de prestation d'assurance salaire.

Résolution 2015-05-5123

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer l'entente intervenue avec M. Merlin Stanley, journalier-conducteur, concernant le remboursement des sommes suite à la demande de prestation d'assurance salaire.

Cette entente est annexée à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Embauche du personnel pour les camps de jour, saison 2015.

Résolution 2015-05-5124

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu de retenir, pour les camps de jour de Cookshire, Johnville et de Sawyerville, saison estivale 2015, les services de :

Cookshire

1. Alyssa Martin (responsable)
2. Mégane Lebel
3. Tricia Montminy
4. Gabriel Lebel
5. Moyna L'Abbé
6. Maude Bergeron
7. Jessie Guillette
8. Mérédith Vallière

Johnville

1. Kim Clément (responsable)
2. Stéphanie Marion
3. Sara Cyr-Bégin
4. Alexandra St-Onge
5. Emily Bombardier
6. Koralie Gagnon

Sawyerville

1. Amy Lister (responsable)
2. Alyson Lister
3. Kelly Jutras
4. (Subvention Desjardins Jeunes au travail)

Le nombre d'employés peut varier selon le nombre d'inscriptions.

Les conditions de travail sont les suivantes :

Les employés des Camps de jour travaillent 40 heures par semaine, se déroulant sur 5 jours, soit du lundi au vendredi. Après la 5^{ème} année, il y aura indexation au coût de la vie.

Année d'expérience	animateur	Animateur-chef
1ère	10.55 \$	12.05 \$
2eme	11.05 \$	12.55 \$
3eme	11.55 \$	13.05 \$
4eme	12.05 \$	13.55 \$
5eme	12.55 \$	14.05 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Embauche des sauveteurs pour les piscines municipales, saison 2015.

Résolution 2015-05-5125

Proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe il est résolu de retenir, pour la surveillance des piscines municipales de Cookshire et de Sawyerville, saison estivale 2015, les services de :

Cookshire

- Jonathan Corriveau, sauveteur;
- Marc-André Boucher, assistant-sauveteur.

Sawyerville

- Susie-Michèle Ruel, sauveteur;
- Tristan Pagé, assistant-sauveteur.

Les conditions de travail sont les suivantes :

La semaine de travail est de 40 heures sur 6 jours.

Année d'expérience	Assistant-sauveteur	Sauveteur
1ère	12.50 \$	14.50 \$
2eme	13.00 \$	15.00 \$
3eme	13.50 \$	15.50 \$
4eme (2015)	14.00 \$	16.00 \$
5eme (2016)	14.50 \$	16.50 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Organisation d'une soirée des bénévoles.

Résolution 2015-05-5126

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay, il est résolu d'organiser une activité de reconnaissance envers les bénévoles qui se tiendra à la salle Guy-Veilleux de Cookshire le vendredi 15 mai 2015 à 19 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Cookshire Bike Show 2015, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-05-5127

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Amanda Hamel, il est résolu :

QUE la municipalité accorde une commandite à Cookshire Bike Show, édition 2015, en conformité avec la Politique sur les dons et les commandites;

QUE cette commandite soit offerte de la façon suivante : cueillette des ordures, collecte des matières recyclables, vidange des fosses septiques et présence de 4 pompiers / premiers répondants (la valeur de ces services est estimée à 1 500 \$);

QUE l'épandage d'abat-poussière soit offert au prix coûtant;

QUE les états financiers de l'activité soient déposés annuellement au conseil municipal;

QUE la municipalité autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques, l'activité qui se tiendra les 19 et 20 juin 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 17) Polyvalente Louis-Saint-Laurent, utilisation du terrain de balle, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-05-5128

CONSIDÉRANT la demande de la polyvalente Louis-Saint-Laurent pour l'organisation d'une activité les 1^{er} et 2 août 2015, au terrain de balle de Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 28 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 18) IB Mini Excavation, utilisation du terrain de balle, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2015-05-5129

CONSIDÉRANT la demande de IB Mini Excavation pour l'organisation d'une activité les 16 et 17 mai 2015, au terrain de balle de Sawyerville, en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, l'activité telle que précisée dans la demande datée du 27 avril 2015.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 19) Services exp, offre de services, réalisation d'un devis pour la vidange des étangs de la station d'épuration, secteur Cookshire.

Résolution 2015-05-5130

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe il est résolu d'accepter l'offre de services de Services exp datée du 30 mars 2015, d'un montant de 11 300 \$ (avant taxes), pour la réalisation d'un devis pour la vidange des étangs de la station d'épuration du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 20) Services exp, offre de services, réalisation d'un plan d'action pour la déphosphatation station d'épuration, secteur Cookshire.

Résolution 2015-05-5131

Proposé par le conseiller Yvan Tremblay, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe il est résolu d'accepter l'offre de services de Services exp datée du 1^{er} avril 2015, d'un montant de 7 000 \$ (avant taxes), pour la réalisation d'un plan d'action pour la déphosphatation de la station d'épuration du secteur Cookshire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 21) Achat d'abat poussière, saison 2015, adjudication d'un contrat.

Résolution 2015-05-5132

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'abat poussière 2015, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

	Prix au litre sans épandage (\$/l)	Prix au litre avec épandage (\$/l)	Total sans épandage avant taxes (\$)
Calclo inc.	0,3300 \$	0,3460 \$	95 700 \$
Somavrac inc.	0,3110 \$	0,3270 \$	90 190 \$
Entreprises Bourget inc.	0,2870 \$	0,2970 \$	83 230 \$
SEBCI inc.	0,3150 \$	0,3310 \$	91 350 \$
Multi-routes inc.	0,2740 \$	0,2890 \$	79 460 \$

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'adjuger le contrat d'approvisionnement d'abat-poussière (chlorure de calcium) à Multi-Routes inc. pour un montant de 79 460 \$ (avant taxes), conformément à leur soumission ouverte le 23 avril 2015 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 22) Coalition québécoise pour le contrôle du tabac, campagne « 10 dans 10 » sur le tabagisme.

Résolution 2015-05-5133

CONSIDÉRANT le souhait du conseil municipal de promouvoir la santé publique;

CONSIDÉRANT la déclaration de Mme Lucie Charlebois, ministre déléguée à la Réadaptation, à la Protection de la jeunesse et à la Santé publique à l'effet que le gouvernement du Québec procédera bientôt à la révision de la Loi sur le tabac;

CONSIDÉRANT qu'au cours des cinq dernières années, environ 100 000 jeunes sont devenus fumeurs et 50 000 québécois sont décédés à cause du tabagisme, selon les statistiques de la Coalition québécoise pour le contrôle du tabac;

CONSIDÉRANT que la Société canadienne du cancer indique que la réduction du taux de tabagisme a un impact immédiat et positif pour l'amélioration de la santé publique;

CONSIDÉRANT qu'en novembre 2014, plus de 50 organismes travaillant dans le domaine de la santé ont lancé une campagne afin de réduire le taux de tabagisme à « 10 % dans 10 ans », en proposant que les mesures pour atteindre l'objectif de la campagne soient incluses dans la révision de la Loi sur le tabac;

CONSIDÉRANT que pour atteindre cet objectif, le milieu de la santé propose des mesures prioritaires visant à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes, comme l'interdiction des saveurs et l'emballage neutre et standardisé;

CONSIDÉRANT que le milieu de la santé propose l'amélioration de la protection des non-fumeurs et des enfants contre la fumée secondaire, et demande d'interdire de fumer sur les terrasses publiques, sur les terrains de jeux pour enfants et dans les autos en présence d'enfants;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu à l'unanimité :

QUE le conseil municipal :

- Exprime son soutien pour l'objectif de réduire le tabagisme dans la population, et particulièrement à prévenir l'initiation au tabagisme chez les jeunes;
- Invite le gouvernement du Québec à considérer les objectifs de la campagne « 10 % dans 10 ans » lors de la révision de la Loi sur le tabac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 23) Projet de construction d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville, demande de subvention dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM), volet 5 et PIQM, volet Municipalités amis des aînés (MADA).

Résolution 2015-05-5134

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance du guide sur les règles et normes du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM);

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton désire présenter une demande d'aide financière au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire pour le projet de construction d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville;

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le PIQM, volet 5, et le PIQM, volet Municipalité amie des aînés (MADA), permet de subventionner des projets de ce type;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Roger Thibault et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet 5 du PIQM relativement au projet de construction d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du volet MADA du PIQM relativement au projet de construction d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet si celui-ci est retenu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à cette demande.

Cette résolution abroge la résolution 2013-07-4420.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 24) Projet d'un nouveau centre communautaire, secteur Johnville, demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport.

Résolution 2015-05-5135

CONSIDÉRANT que la Ville de Cookshire-Eaton a pris connaissance des règles et normes du programme de soutien aux installations sportives et récréatives, phase II, Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation du Loisir et du Sport;

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à l'aménagement d'une salle de sports multifonctionnelle au nouveau centre communautaire, secteur Johnville;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires pour desservir adéquatement sa population actuelle et future;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, du Loisir et Sport permet de subventionner des projets de ce type;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu :

QUE le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution;

QUE le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton autorise la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du Fonds pour le développement du sport et de l'activité physique relativement au projet d'aménagement d'une salle de sports multifonctionnelle au nouveau centre communautaire, secteur Johnville;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet si celui-ci est retenu;

QUE la Ville de Cookshire-Eaton autorise le directeur général / secrétaire-trésorier à signer tout document relatif à cette demande.

Cette résolution abroge la résolution 2013-10-4526.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 25) Maison La cinquième saison, résolution d'appui pour un centre de jour en soins palliatif.

Résolution 2015-05-5136

CONSIDÉRANT que la mise en place d'un Centre de jour pour les personnes en soins palliatifs est un nouveau projet qui va permettre de bonifier l'offre de service faite aux personnes qui résident à leur domicile et qui sont atteints d'une maladie mortelle et à leurs proches;

CONSIDÉRANT que les personnes qui ne reçoivent plus de traitements à visée curative, et qui ont une espérance de vie plus longue (4 mois, 8 mois et plus) n'ont pas accès à des services de cet ordre adaptés à leur condition;

CONSIDÉRANT qu'un centre de jour permettrait à ces personnes d'avoir une

écoute attentive et le support de professionnels et de bénévoles formés à cet effet et de partager leur vécu avec des personnes qui vivent la même situation;

CONSIDÉRANT que le Centre de jour se veut une réponse adéquate à plusieurs des besoins à combler pour leur permettre de développer des relations significatives et de faire un cheminement personnel face à l'inéluctable;

CONSIDÉRANT que le soutien et le réconfort offert aux personnes malades ainsi qu'aux membres de leur famille contribuent à diminuer l'isolement social;

CONSIDÉRANT que le projet d'implanter un Centre de jour à Lac-Mégantic n'amène pas de dédoublement avec d'autres projets ou organisations couvrant le même territoire;

CONSIDÉRANT que le Centre de jour permettra de travailler en équipe (coordonnatrice du Centre, personnel de la Maison La Cinquième Saison, intervenants du CSSSG et bénévoles) afin d'offrir une continuité au niveau des soins offerts à la personne;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante;

Que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton appuie le projet de Centre de jour en soins palliatifs de la Maison La Cinquième Saison.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

26) La Ressourcerie du Haut-Saint-François, avis de non-participation de la municipalité.

Résolution 2015-05-5137

CONSIDÉRANT la demande de la Ressourcerie du Haut-Saint-François, entreprise d'économie sociale ouvrant pour la récupération et la revente d'articles usagés, pour la participation de la Ville de Cookshire-Eaton au projet;

CONSIDÉRANT les coûts reliés à l'implantation de ce projet sur le territoire de la municipalité;

CONSIDÉRANT que ce projet n'a fait l'objet d'aucune discussion lors de l'adoption du budget pour l'année 2015;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe et résolu d'aviser la Ressourcerie du Haut-Saint-François que la Ville de Cookshire-Eaton ne participera pas au projet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

27) Monty Sylvestre, paiement d'honoraires professionnels, dossier Église essénienne chrétienne.

Résolution 2015-05-5138

Proposé par la conseillère Sylvie Lapointe, appuyé par la conseillère Amanda

Hamel, il est résolu d'autoriser le paiement de 3 645,86 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Monty Sylvestre concernant le dossier de Ville de Cookshire-Eaton c. Église essénienne chrétienne.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 28) Loisirs Cookshire, organisation d'un spectacle sur le site de l'exposition agricole.

Résolution 2015-05-5139

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire planifie l'organisation d'un spectacle d'envergure sur le site de l'Exposition agricole pour la Fête nationale du Québec le 24 juin 2016;

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire n'a pas la capacité d'assumer seul les coûts reliés à l'organisation de cet événement;

CONSIDÉRANT que Loisirs Cookshire s'engage à rembourser l'aide financière de la municipalité après la tenue de l'événement;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Roger Thibault, appuyé par le conseiller Yvan Tremblay et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton donne son accord de principe sur sa participation financière à l'organisation de cet événement pour permettre à Loisirs Cookshire de poursuivre ses démarches.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 29) Adoption par résolution du premier projet de règlement 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

Résolution 2015-05-5140

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu d'adopter par résolution le premier projet de règlement numéro 206-2015 modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone publique P-8.

Résolution 2015-05-5141

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Roy qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage no 416-01 de Cookshire afin de modifier les usages spécifiques autorisés dans la zone

publique P-8.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

Aucun.

L) Comptes du mois

Résolution 2015-05-5142

Compte salaires

141 932,50 \$

Compte général

201500371 (I)	CHENIL BOUBOU	1 500,00 \$
201500372 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	484,50 \$
201500373 (I)	FINANCIÈRE MANUVIE	9 153,33 \$
201500374 (I)	ALAIN LUSSIER	156,75 \$
201500375 (I)	CÉLINE BLAIS	186,45 \$
201500376 (I)	JEAN TREMBLAY	190,50 \$
201500377 (I)	MARIO BOURGOIN	56,75 \$
201500378 (I)	PASCAL YERGEAU	150,00 \$
201500379 (I)	9092-2030 QUÉBEC INC	579,77 \$
201500380 (I)	HYDRO QUÉBEC	1 525,53 \$
201500381 (I)	GESTION GILLES GENEST	187,94 \$
201500382 (I)	TELMATIK	242,14 \$
201500383 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	2 013,33 \$
201500384 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	530,37 \$
201500385 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 271,49 \$
201500386 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	40,00 \$
201500387 (I)	IMPRESSIONS HAUT-ST-	41,20 \$
201500388 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	2 034,30 \$
201500389 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	38,46 \$
201500390 (I)	CHERBOURG SANITAIRE ET	381,02 \$
201500391 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	1 438,18 \$
201500392 (I)	SERVICE D'EXTINCTEURS	292,21 \$
201500393 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	1 255,41 \$
201500394 (I)	EQUIPEMENT WAJAX #30	2 655,47 \$
201500395 (I)	GHYSLAIN DUBUC	112,50 \$
201500396 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	2 169,37 \$
201500397 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	252,94 \$
201500398 (I)	YVAN COTÉ	390,00 \$
201500399 (I)	PREVIMED INC.	75,80 \$
201500400 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	212,70 \$
201500401 (I)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE	54,74 \$
201500402 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	5 518,06 \$
201500403 (I)	LES DEMARREURS ET	618,57 \$
201500404 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 378,03 \$
201500405 (I)	CMP MAYER INC.	14 725,99 \$
201500406 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	42,20 \$
201500407 (I)	MINISTRE DES FINANCES&DE	504,00 \$
201500408 (I)	SLIC	119,95 \$
201500409 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201500410 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	137,82 \$
201500411 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	1 207,24 \$
201500412 (I)	TARDIF DIESEL INC.	6 865,91 \$
201500413 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	141,07 \$
201500414 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	378,27 \$

201500415 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	371,40 \$
201500416 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR	76,65 \$
201500417 (I)	SERRURIER HARMER	116,47 \$
201500418 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201500419 (I)	PH VITRES D'AUTOS	300,37 \$
201500420 (I)	EMRN 2008	110,68 \$
201500421 (I)	ENTREPRISE LTCA INC.	201,21 \$
201500422 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	87,85 \$
201500423 (I)	CAROLE RAYMOND	112,50 \$
201500424 (I)	LA COOP DES CANTONS	3 891,07 \$
201500425 (I)	L'ENTREPOT DU	264,61 \$
201500426 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	3 626,87 \$
201500427 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	378,02 \$
201500428 (I)	COMMUNICATION PLUS	5 597,22 \$
201500429 (I)	VILLE DE WATERVILLE	195,00 \$
201500430 (I)	DESJARDINS SÉC.FINANCE.	3 745,51 \$
201500431 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE	90,00 \$
201500432 (I)	FORM-EVAL INC.	278,82 \$
201500433 (I)	STEVE BLANCHETTE	112,50 \$
201500434 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL	41,80 \$
201500435 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	1 040,90 \$
201500436 (I)	CLEMENCE SALOIS	140,00 \$
201500437 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	1 112,65 \$
201500438 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	292,81 \$
201500439 (I)	LES IMMEUBLES JOCELYNE	404,70 \$
201500440 (I)	BIOLAB - Division Thetford	367,36 \$
201500441 (I)	SUPERIEUR PROPANE INC.	2 135,51 \$
201500442 (I)	FONDS D'INFORM. SUR LE	60,00 \$
201500443 (I)	TOURISME CANTONS-DE-	68,99 \$
201500444 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	336,60 \$
201500445 (I)	INFORMATIQUE INPRO	83,65 \$
201500446 (I)	CRSBP DE L'ESTRIE	22,02 \$
201500447 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	36,51 \$
201500448 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	974,99 \$
201500449 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE	372,76 \$
201500450 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	1 425,70 \$
201500451 (I)	B. GRAVEL & FILS INC.	114,41 \$
201500452 (I)	RÉAL HUOT INC.	5 328,07 \$
201500453 (I)	NETREVOLUTION	18,34 \$
201500454 (I)	ENFORESTRIE INC.	385,17 \$
201500455 (I)	HETEK SOLUTIONS INC.	3 521,73 \$
201500456 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	145,15 \$
201500457 (I)	DECORATION KING INC.	227,49 \$
201500458 (I)	IMPRIMERIE ML	234,55 \$
201500459 (I)	POMPES DIESEL DE L'ESTRIE	1 325,51 \$
201500460 (I)	GAZ MÉTRO	481,24 \$
201500461 (I)	TRANSPORT GUY HAMEL	5 958,00 \$
201500462 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	13 110,16 \$
201500463 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	3 753,48 \$
201500464 (I)	ROBITAILLE ÉQUIPEMENT	7 357,25 \$
201500465 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	45,98 \$
201500466 (I)	MACPEK INC.	10 618,72 \$
201500467 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	1 763,90 \$
201500468 (I)	THIBAUT CHEVROLET	1 947,92 \$
201500469 (I)	FORMATION INCENDIE	1 149,75 \$
201500470 (I)	PROTECTION INCENDIE	1 535,95 \$
201500471 (I)	CENTRE DE L'AUTO	14,38 \$
201500472 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	2 236,26 \$
201500473 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	81,32 \$
201500474 (I)	AUDIOBEC SONO/VIDÉO	109,23 \$
201500475 (I)	OUTILLAGE PLUS	756,32 \$
201500476 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	423,39 \$
201500477 (I)	TECHNOLOGIES CDWare INC.	358,04 \$
201500478 (I)	CHAMPAGNE, JEAN-FRANCOIS	105,00 \$
201500479 (I)	DOWD ADAM	36,00 \$
201500480 (I)	LOCATION COOKSHIRE	644,73 \$

201500481 (I)	SOLUTIA TELECOM QUEBEC	396,25 \$
201500482 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	32,02 \$
201500483 (I)	PNEUMATIQUE &	227,45 \$
201500484 (I)	SYLVAIN DUSSEAULT	143,41 \$
201500485 (I)	BUREAUTIQUE N. MALTAIS	136,04 \$
201500486 (I)	LES PETROLES R. TURMEL	812,92 \$
201500487 (I)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE	30 777,05 \$
201500488 (I)	MAXIME LAMONTAGNE CYR	39,59 \$
201500489 (I)	GC SPECIALITES INC.	1 052,03 \$
201500490 (I)	KATIE HEGGISON	100,00 \$
201500491 (I)	DEPANNEUR 253 S.E.N.C.	170,97 \$
201500492 (I)	SIMARD GUYLAINE	180,00 \$
201500493 (I)	HYDRO QUÉBEC	30 393,08 \$
201500494 (I)	BELL CANADA	2 061,25 \$
201500495 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 025,58 \$
201500496 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	858,04 \$
201500497 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	443,11 \$
201500498 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	301,23 \$
201500499 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	2 824,06 \$
201500500 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	1 226,27 \$
201500501 (I)	Visa Desjardins	2 418,60 \$
201500502 (I)	PITNEY WORKS	1 234,42 \$
201500503 (I)	STEVE VEILLEUX	459,90 \$
201500504 (I)	LA COOP DES CANTONS	1 282,36 \$
201500505 (I)	COMMUNICATION PLUS	287,43 \$
201500506 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	99,00 \$
201500507 (I)	NETREVOLUTION	18,34 \$
201500508 (I)	FRANÇOIS PROULX	1 262,03 \$
201500509 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	56,32 \$
201500510 (I)	ASSOCIATION QUÉBÉCOISE	528,88 \$
201500511 (I)	CONSTRUCTION GROUPE	5 840,74 \$
201500512 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	501,89 \$
201500513 (I)	LES PETROLES R. TURMEL	311,93 \$
201500514 (I)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE	1 137,10 \$
201500515 (I)	FORMATION SAVIE INC.	1 778,60 \$
201500516 (I)	JEAN-PIERRE BERGERON	667,00 \$
201500517 (I)	NOEL LANDRY	150,00 \$
201500518 (I)	AGENCE DU REVENU DU	14 515,16 \$
201500519 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	31 265,30 \$
201500520 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	15,03 \$
201500521 (I)	NICOLE JOLICOEUR	1 277,52 \$
201500522 (I)	FRANÇOIS PROULX	180,00 \$
201500523 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	920,00 \$
201500524 (I)	CANEVABEC INC.	1 000,00 \$
201500525 (I)	HYDRO QUÉBEC	10 053,45 \$
201500526 (I)	BELL CANADA	909,64 \$
201500527 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	3 309,54 \$
201500528 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	141,42 \$
201500529 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	75,01 \$
201500530 (I)	CENTRAL MAINE & QUEBEC	4 125,00 \$
201500531 (I)	GILLES L'HEUREUX	45,00 \$
201500532 (I)	THERMOSHELL / CHAUFFAGE	4 909,87 \$
201500533 (I)	MINISTRE DES FINANCES	222,00 \$
201500534 (I)	CSST	5 577,99 \$
201500536 (I)	TECH-NIC RESEAU CONSEIL	652,92 \$
201500537 (I)	MONTY SYLVESTRE S.E.N.C.	8 332,69 \$
201500553 (I)	AGENCE DU REVENU DU	15 587,56 \$
201500554 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	35 012,44 \$
201500555 (I)	BÂTIRENTE	10 770,21 \$
201500556 (I)	FONDACTION	5 469,29 \$
201500557 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	750,70 \$
201500558 (I)	Desjardins sécurité financière	2 504,87 \$
201500559 (I)	SYNDICAT DES	2 532,25 \$
201500560 (I)	SYNDICAT DES POMPIERS	601,71 \$
201500561 (I)	REVENU QUÉBEC	342,25 \$
201500564 (I)	GESTION GILLES GENEST	7,57 \$

201500565 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	196,27 \$
201500566 (I)	GRAVIERE BOUCHARD INC.	207,00 \$
201500567 (I)	CONSTRUCTION G.E.	1 193,21 \$
201500568 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	100,00 \$
201500569 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	218,73 \$
201500570 (I)	DÉPANNÉUR LACHANCE	24,96 \$
201500571 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	311,29 \$
201500572 (I)	CONSTRUCTION DJL INC.	3 049,00 \$
201500573 (I)	EQUIPEMENT WAJAX #30	3 701,37 \$
201500574 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	643,41 \$
201500575 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	54,04 \$
201500576 (I)	PREVIMED INC.	111,80 \$
201500577 (I)	SOLUTEK INFORMATIQUE	71,84 \$
201500578 (I)	SUPERIEUR BUREAUTIQUE	733,37 \$
201500579 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	483,32 \$
201500580 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	6 195,06 \$
201500581 (I)	CMP MAYER INC.	1 475,14 \$
201500583 (I)	EXCAVATION KEVIN	2 537,78 \$
201500584 (I)	GROUPE CAMERON	242,83 \$
201500585 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	229,95 \$
201500586 (I)	TARDIF DIESEL INC.	118,29 \$
201500587 (I)	RESTO 108	467,67 \$
201500588 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	118,23 \$
201500589 (I)	JUDO QUEBEC	1 265,00 \$
201500590 (I)	COMPRESSEURS ROBITAILLE	124,33 \$
201500591 (I)	SERRURIER HARMER	23,63 \$
201500592 (I)	CÂBLE-AXION DIGITEL INC.	105,66 \$
201500593 (I)	GARAGE JB LAROCHE INC.	338,76 \$
201500594 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	3 971,15 \$
201500596 (I)	LES ENTREPRISES YVON BLAIS	302,83 \$
201500597 (I)	L'ENTREPOT DU	226,20 \$
201500598 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	727,96 \$
201500599 (I)	RCC SHERBROOKE INC.	45,94 \$
201500600 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	341,64 \$
201500601 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	2 575,18 \$
201500602 (I)	CHIFFONS IDÉALS	229,72 \$
201500603 (I)	FORM-EVAL INC.	269,73 \$
201500604 (I)	LONGUS ESTRIE	19,25 \$
201500605 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	4 030,57 \$
201500606 (I)	HERRING DAVID	700,00 \$
201500607 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	470,67 \$
201500608 (I)	ISOTECH INSTRUMENTATION	405,29 \$
201500609 (I)	BIOLAB - Division Thetford	177,07 \$
201500610 (I)	PRODUITS CHIMIQUES CCC	2 915,68 \$
201500611 (I)	INFORMATIQUE INPRO	509,00 \$
201500612 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	844,54 \$
201500613 (I)	CENTRE LOCATION IDEALE	524,38 \$
201500614 (I)	RÉAL HUOT INC.	7 508,11 \$
201500615 (I)	CENTRE DE RENOVATION G.	199,68 \$
201500616 (I)	TRACTION UAP INC.	187,07 \$
201500617 (I)	POMPES DIESEL DE L'ESTRIE	1 180,71 \$
201500618 (I)	STELEM	739,29 \$
201500619 (I)	VALORIS - RÉGIE HSF ET	8 709,08 \$
201500620 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	103,47 \$
201500621 (I)	MACPEK INC.	5 042,24 \$
201500622 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	370,41 \$
201500623 (I)	STRONGCO	2 331,33 \$
201500624 (I)	THIBAUT CHEVROLET	364,97 \$
201500625 (I)	CENTRE DE L'AUTO	50,59 \$
201500626 (I)	ALARME CSDR INC.	319,63 \$
201500627 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	390,10 \$
201500628 (I)	CENTRE ASPIRATEUR M. R.	57,42 \$
201500629 (I)	RESTO DE L'AEROPORT	145,65 \$
201500630 (I)	INSPECTIONS D'ÉCHELLES	715,14 \$
201500631 (I)	LOCATION COOKSHIRE	351,72 \$
201500632 (I)	TOP LIFT ENTREPRISES	5 895,49 \$

201500633 (I)	PELLETIER, REJEAN	112,50 \$
201500634 (I)	CUMMINS EST DU CANADA	692,30 \$
201500635 (I)	LES PETROLES R. TURMEL	425,43 \$
201500636 (I)	FORMATION SAVIE INC.	129,35 \$
201500637 (I)	SCIERIE LABRANCHE INC.	80,94 \$
201500638 (I)	LES AGENGES SYLVIE RACINE	1 535,19 \$
201500639 (I)	EDDYNET	5 284,37 \$

Total : 493 812,09 \$

Grand total : 635 744,59 \$

Liste des chèques annulés pour la période demandée

201500535	INFOTECH	108,86 \$
201500543	INFOTECH	108,86 \$

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Sylvie Lapointe, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tels que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

Aucun.

N) Période de questions.

Aucune.

O) Levée de la séance.

Résolution 2015-05-5143

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier